

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2013

◇ Convocation du 27 septembre 2013 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil treize, le vendredi quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 27 septembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François FAVRY, Maire.

Étaient présents : M François FAVRY, Mmes Monique JAMIN, Anita LEPAGE, MM Jean-Paul LERAY, Philippe LEROY, Mme Martine NAUDÉ, MM Vincent ALLARD, Lionel TRIVIERE, Mmes Lydia LEBASTARD, Tiphaine TREMORIN, MM Nicolas BODINEAU, Richard HENNET, Gérard POISSON

Absent excusé :

Procuration :

✍ Tiphaine TREMORIN a été désignée secrétaire de séance.

## FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE

### 1 - Acceptation de devis et conventions avec la SAUR

Le Conseil Municipal valide le devis de METRO (Nantes) : Achat d'une cellule de refroidissement pour le restaurant scolaire pour 1 989,00 € HT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de renouvellement de conventions avec la SAUR (La Baule) pour la surveillance et l'entretien des installations de pompage de la station d'épuration et les installations du poste de relèvement « Pirudel ».

Le forfait annuel proposé s'élève à 805 € pour la station d'épuration et 741 € pour le poste de « Pirudel ».

Ces conventions seront conclues pour une durée de 3 ans et pourront être renouvelées une fois pour une période de 3 ans sur décision de la collectivité.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer ces conventions avec la SAUR.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2013 du service Assainissement.

*Délibération n°68-2013 votée à l'unanimité*

### 2 - Décision modificative de crédits n°3 - Budget commune

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la décision modificative de crédits n°3 portant sur les dépenses et recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement du budget communal :

#### *Section de fonctionnement :*

Chapitre	Article	Objet	Dépenses	Recettes
67	673	Titre annulé sur exercice antérieur	+ 1 010	
75	752	Revenus des immeubles		+ 361
77	7788	Produits exceptionnels		+ 649
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT :</b>			<b>+ 1 010</b>	<b>+ 1 010</b>

#### *Section d'investissement :*

Opération	Article	Objet	Dépenses	Recettes
171	2313	Travaux Terrain Football	+ 570	
173	2313	Travaux Développement Durable	- 4 117	
188	2111	Frais d'acte Parcelle R184	+ 107	
201	2188	Autres immobilisation Mairie	+ 1 000	
	2313	Travaux Mairie	+ 1 200	
<i>Sous total opération 201</i>			<b>+ 2 200</b>	
204	2313	Travaux logement Pl Ch Thomas	+ 1 240	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT :</b>			<b>0</b>	

Le Conseil Municipal accepte cette décision modificative de crédits.

*Délibération n°69-2013 votée à l'unanimité*

### **3 - Attribution du marché adapté travaux projet commerce**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la procédure de consultation menée sous la forme d'un marché adapté pour le choix des entreprises pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal en commerce de proximité.

A l'issue de la consultation, 30 entreprises ont déposé un dossier de candidature.

Après analyse des différents lots, l'architecte a présenté son rapport d'analyse des offres aux membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil Municipal propose de retenir :

**Lot 1 - Terrassements généraux - VRD** - Entreprise Maçonnerie Saffréenne (SAFFRÉ) pour 20 185,00 € HT

**Lot 2 - Gros œuvre** - Société ABTP (LA GRIGONNAIS) pour 31 480,24 € HT

**Lot 3 - Enduits extérieurs** - Entreprise Maçonnerie Saffréenne (SAFFRÉ) pour 12 184,80 € HT

**Lot 4 - Charpente bois** - Entreprise JAUNASSE (SAFFRÉ) pour 27 185,15 € HT

**Lot 5 - Couverture zinguerie** - Aucune offre n'a été remise. Ce lot est déclaré infructueux et remis en concurrence via une procédure négociée

**Lot 6 - Electricité** - Lot infructueux au motif que l'offre excède les crédits budgétaires alloués au marché après évaluation du besoin à satisfaire

**Lot 7 - Plomberie** - Entreprise DROUAUD (MARSAC-SUR-DON) pour 15 907,50 € HT

**Lot 8 - Menuiseries extérieures** - Lot infructueux au motif que l'offre excède les crédits budgétaires alloués au marché après évaluation du besoin à satisfaire

**Lot 9 - Serrurerie** - Les Menuisiers de l'Estuaire (DONGES) pour 514,65 € HT

**Lot 10 - Menuiseries intérieures** - Entreprise BEUFILS CHAIGNON (BLAIN) pour 2 741,00 € HT

**Lot 11 - Isolations cloisons sèches** - Aucune offre n'a été remise. Ce lot est déclaré infructueux et remis en concurrence via une procédure négociée

**Lot 12 - Carrelage - Faïence** - JPM Carrelage (RETIERS) pour 14 002,40 € HT

**Lot 13 - Peinture - Revêtements muraux** - Entreprise BOUGO (HERIC) pour 5 476,55 € HT

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à relancer sous la forme d'une procédure négociée les lots 5-6-8-11 jugés infructueux et l'autorise à signer les marchés adaptés avec les entreprises retenues.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2013 du Commerce (budget annexe).

*Délibération n°70-2013 votée à l'unanimité*

### **4 - Contrat de location gérance du commerce**

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation de candidats à la location gérance du café-tabac-presse a été menée début juillet, les dossiers devant être déposés en mairie pour le 16 septembre dernier.

Deux candidats ont remis une proposition argumentée répondant aux critères du cahier des charges. La commission « commerce » s'est réunie le 23 septembre pour analyser les propositions puis a rendu son classement le 27 septembre. Après avoir demandé des informations financières complémentaires aux candidats pour le 4 octobre, la commission s'est réunie le même jour pour émettre un avis. Après le désistement d'un des deux candidats le 2 octobre, la commission propose au Conseil Municipal de retenir le dossier de la SCN La Grigue.

Le Conseil Municipal :

- Retient la candidature de la SCN La Grigue à la location gérance du café-tabac-presse,
- Autorise Monsieur le Maire à signer :
  - le contrat de location gérance du café-tabac-presse,
  - une convention d'occupation précaire avec la SCI VATIPI pour la prolongation du bail actuel et l'adjonction d'une activité « pizzeria-restauration rapide »,
  - toute pièce se rapportant à ce dossier.

*Délibération n°71-2013 votée à la majorité (1 abstention, 11 voix pour)*

### **5 - Motion pour le maintien de l'ATESAT**

ATESAT : Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire.

Jean-Paul LERAY informe le Conseil Municipal que l'Etat a décidé d'arrêter les missions d'ATESAT au

bénéfice des communes, et ceci à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Cette mission consistait à assister les communes dans leurs décisions en matière de voirie (programmes d'investissement de la voirie, études et direction des travaux de modernisation).

Considérant que les communes de moins de 3 500 habitants n'ont pas les capacités techniques pour assurer cette mission, confiée jusqu'à présent aux services de l'Etat (DDTM), le Conseil Municipal souhaite voter une motion contre cette décision.

*Délibération n°72-2013 votée à l'unanimité*

## 6 - Extension du cimetière

Monique JAMIN expose au Conseil Municipal le projet d'extension du cimetière communal.

Il reste peu de concessions disponibles dans le cimetière et malgré une reprise d'une vingtaine de concessions, il était nécessaire d'envisager une extension.

Ce projet est situé sur la parcelle ZM 5 pour une surface de 1 000 m<sup>2</sup>. Cette parcelle est contiguë au cimetière actuel.

Une étude géologique et hydrogéologique a été confiée au Bureau d'Etudes LITHOLOGIC.

Les conclusions rendues par le Bureau d'Etudes sont favorables au projet d'extension du cimetière.

Le rapport du Bureau d'Etudes sera annexé à la présente délibération.

La commission « cimetière » se réunira pour définir les aménagements et implantations (jardin du souvenir, colombarium et concessions traditionnelles).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'extension du cimetière sur la parcelle ZM 5.

*Délibération n°73-2013 votée à l'unanimité*

## QUESTIONS DIVERSES

### Agenda

Jeudi 17 octobre - 9h30	<i>Journée Intercommunale Semaine Bleue</i>
Vendredi 25 octobre - 20h00	<i>Réunion Publique mode de scrutin élections municipales</i>
Jeudi 31 octobre - 19h00	<i>Remise médaille G MAISONNEUVE</i>
Jeudi 31 octobre - 20h00	<i>Conseil Municipal</i>
Samedi 16 novembre	<i>Repas du CCAS</i>

⌚ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45. Suivent les signatures des membres présents à la séance

Affiché le 18/10/2013